

# Atelier Gestion des conflits

Systeme de Médiation par les enfants en place à Trèbes

Quand il y a un conflit :

-soit méthode traditionnelle avec adulte qui pose la sanction

-soit avec aide du médiateur (pair) = discussion qui mène à une solution (qui n'est pas une sanction) !

→ Il faut que les 2 ou 3 en conflit acceptent d'entrer en médiation !

C'est une démarche avec principes et règles.

C'est un protocole de **Communication Non Violente**.

## OUTILS POUR NOUS AIDER

Formation gestion mentale à Montpellier, Geneviève

Intervention de Séverine Guillaume de l'OCCE.

[Pyramide de Maslow](#) : pyramide de besoins



**Vidéo** : [Graines de médiateurs](#)

Référence : [Langage girafe, langage chacal](#) Marshall Rosenberg

*Enseigner avec bienveillance avec la communication non violente.*

*Références exactes données par Sarah Z*

Médiateurs : comment les former ? Quelle formation ?

Les élèves sont formés en APC (8 séances) et la formation se poursuit entre pairs ;

Les élèves passent un test, ont un diplôme et le présentent aux élèves de l'école.

Vendredi matin 14 novembre

La médiation est différée d'au moins un jour.

Choix du médiateur : *Est-ce que demain tu acceptes de faire la médiation pour régler tel ou tel conflit ?*

Les médiateurs sont choisis par les enseignants. Toujours des volontaires. Autant de médiateurs que de médiés.

Pour dépasser sa colère, s'apaiser, la médiation a lieu le lendemain, on entre en profondeur.

Comment gérer le laps de temps ? Relation de Confiance

-Certitude que le conflit n'est pas effacé (les élèves sont rassurés, il sera traité)

-Isolement immédiat dans un lieu (quelques minutes pour se calmer) = Avoir un lieu symbolique à l'intérieur duquel on met de côté sa colère, récupérer son calme. (Chaise, rond à la craie dans cour, à la bibliothèque ...)

Album : *Grosse colère*, de Mireille d'Allancé, *L'École des loisirs*.

**Le jour de la médiation :**

-pendant la médiation : faire émerger l'empathie, l'écoute de l'autre, exprimer ses besoins

Compte rendu dans le cahier des médiations (qui a valeur de contrat), un cahier pour eux. L'adulte peut y avoir accès mais c'est surtout un cahier pour les élèves.

Contrat passé entre les « médiés » qui acceptent de trouver une solution avec l'aide du médiateur.

1. **Accueil, explication des règles et signature d'un contrat** : Dans un lieu spécifique, comment on se positionne ?
2. **Explication** : chacun des médiés s'expliquent à leur tour avec à chaque fois **reformulation** des médiateurs.
3. **Verbalisation des émotions** : à développer en classe : panel d'émotions (sous forme d'émoticônes, de mots...)
4. **Identification des besoins** : « qu'il me laisse tranquille, qu'il me demande des excuses, qu'on fasse la paix..... »
5. **Recherche d'une solution satisfaisant les deux parties**
6. **Rédaction et signature de l'entente**

*Débriefing avec enseignante.*

*Vendredi matin 14 novembre*

Message clair (« j'aimerais te parler »)

-Ce que je ressens ?

-Ce que tu as fait ?

-As-tu compris ce que j'ai ressenti ?

Quand le message clair ne fonctionne pas, le problème est réglé différemment.

De manière traditionnelle (adultes)

Dans le cadre d'une médiation

Dans le cadre du Conseil : ce n'est pas l'enfant le problème, c'est un comportement récurrent.